

SYNTHÈSE DU SEMINAIRE INTERNE DU REF – RÉSEAU EUROMED FRANCE

Restitution de la rencontre « Jeunesses méditerranéennes. État des lieux de la situation des jeunes en Méditerranée »

Vendredi 23 juin 2017 (14h-17h30)

3, rue Récamier, 75007, Paris

Dans la continuité de l'Assemblée générale du REF qui s'est tenue le vendredi 23 juin 2017, de 10h à 13h, un séminaire de restitution de la rencontre « Jeunesses méditerranéennes. État des lieux de la situation des jeunes en Méditerranée » qui s'est déroulée à Casablanca du 4 au 5 avril, a été organisé. Les 7 jeunes participants présents, venus d'Algérie, de Tunisie, de Palestine, de France et d'Espagne, ont eu ainsi l'occasion de revenir sur le déroulé de cet événement, le contenu des ateliers qui avaient été mis en place mais aussi de témoigner de la situation des jeunes dans leur pays respectifs. Les perspectives de travail pour la rencontre prochaine qui aura lieu en Algérie en 2018 ont également été présentées.

24 associations étaient présentes lors de cette restitution. Cette dernière a permis de valoriser les actions du REF, dont l'un des axes majeur de travail porte sur la jeunesse, et ce, depuis 2015. Le REF est porteur du **programme intitulé « Jeunesses méditerranéennes » qui l'amène à réunir chaque année environ 70 représentants d'OSC indépendantes**, issus de l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen. 4 thèmes de travail sont au cœur des échanges : migration; emploi/formation; citoyenneté; art/culture. A l'issue de ce projet, plus de 200 jeunes représentants d'OSC auront été identifiés et mobilisés. Ce cycle de rencontre sur trois ans, aura pour objectif en Algérie (2018), de faire le point sur les pratiques associatives innovantes, et en Tunisie (2019), de penser l'influence des jeunes sur les pouvoirs publics.

I. INTRODUCTION DU SÉMINAIRE : CONTEXTE ET RAPPEL DU PROJET « JEUNESSES MEDITERRANEENNES »

Les sociétés de l'espace euro-méditerranéen rencontrent de nombreuses difficultés en termes de développement social, économique, politique et culturel. La jeunesse est la tranche de la population regroupant le plus de situations de vulnérabilité.

Cette jeunesse est notamment en proie à des situations de crises politiques, au manque d'opportunités économiques et sociales, d'espaces de socialisation et de lieux dédiés au développement culturel. Certains enjeux sont partagés sur les deux rives de la Méditerranée.

Ces enjeux partagés sur les deux rives appellent à co-construire par l'échange de pratiques et d'expériences, la mise en réseau et par la valorisation de l'utilité sociale des initiatives jeunes, des pistes durables pour une jeunesse citoyenne active, actrice du changement social. Le programme « Jeunes méditerranéennes » vise à créer un espace privilégié de concertation, d'échanges et de réflexion intergénérationnelle pour ces jeunes.

II. TÉMOIGNAGES SUR LA SITUATION DES JEUNES EN MÉDITERRANÉE

Lors de ce séminaire interne, 3 participants du noyau dur ont témoigné sur la situation des jeunes en Palestine, en Algérie, et en Espagne. Le terme « noyau dur » correspond au groupe de participants désigné en aval de la première rencontre à Casablanca, et qui participera à l'évaluation et à la co-construction des prochaines rencontres en Algérie et en Tunisie.

1. En Palestine

Sondos FAQIH, coordinatrice de projet au sein de l'ONG palestinienne Filastiniyat (<http://filastiniyat.org/newsite/>) qui travaille sur la thématique de la jeunesse et des femmes dans les médias, a introduit son propos par des données chiffrées.

La Palestine est un pays qui compte environ 5 millions d'habitants, dont **30% de jeunes**. Selon elle, les problèmes principaux auxquels sont confrontés ces derniers résultent en particulier de la colonisation israélienne, de la fragmentation de la politique interne, et du manque de volonté des politiques. En effet, le pays n'a pas connu d'élections législatives depuis 2006, et ce, en raison de discordances entre le Fatah et le Hamas. Cela signifie par conséquent, qu'aucune loi en faveur de la jeunesse palestinienne n'a pu être votée par de nouveaux députés. Ajouté à cela, le fait que l'une des conditions préalable à remplir avant de se porter candidat(e) aux législatives, est d'avoir minimum 40 ans (le jour de l'élection).

L'année 2016 a marqué la date de nouvelles élections municipales en Palestine. En dépit de nombreuses candidatures de jeunes, ces derniers n'ont reçu aucun soutien des partis politiques et les candidats finalement élus étaient soit âgés (et donc plus légitimes selon les votants), soit appartenaient à des familles dominantes dans leur ville, soit étaient des jeunes aux opinions et idées politiques proches de celles de partis influents. En terme de campagne politique au travers des réseaux sociaux, les candidats aux opinions divergentes ont même été censurés, et leurs pages Facebook et twitter bloquées.

La forte inflation, ainsi que le taux de chômage élevé des jeunes (40 %), pousse de plus en plus d'entre eux à quitter le pays, et ce, dans l'indifférence totale des autorités publiques. Ces dernières ont alloué un budget de 5 milliards de dollars (soit 27 % du PIB) pour la sécurité, qui reste néanmoins insuffisante voire inexistante. Le ministère de la culture est celui qui a le portefeuille le moins conséquent. La colonisation israélienne parasite aussi le débat public, étant donné que le gouvernement israélien s'immisce également dans les politiques et stratégies palestiniennes en faveur de la jeunesse.

Sondos a également insisté sur la différence entre le discours politique et les actions de terrain en Palestine, comme en témoigne la mise en place en 2016 de la stratégie en faveur des jeunes, qui n'a pour le moment pas abouti.

Les jeunes sont exploités et très souvent livrés à eux-mêmes. Les employeurs multiplient les contrats précaires, et les jeunes restent très mal voire non payés.

La question de la **mobilité des jeunes** au sein de la Palestine pose également problème, notamment dans la bande de Gaza qui tend à être de plus en plus isolée du reste du territoire.

2. En Algérie

Samy IMEDJDAB est membre de l'association S.I.D. Solidarité, Intégration, Développement (<https://www.facebook.com/HANDISID/>), créée en juillet 2017 à Akbou, dans la wilaya de Bejaïa. Il commence son témoignage par une démonstration de rap engagé.

Akbou est une ville attractive, qui se situe dans une zone rurale et abrite un grand nombre de jeunes, tiraillés entre les valeurs orientales et le mode de vie occidental. Parmi ces jeunes se trouvent des personnes en situation de handicap, confrontées à de nombreux obstacles faute de prise en charge et d'aide adaptée. C'est dans ce contexte qu'œuvre S.I.D, qui tend à défendre le droit de ces personnes et à amener une nouvelle vision du handicap, par le biais de la sensibilisation de l'entourage, de l'intégration dans les activités et la vie professionnelle/citoyenne et enfin de la prévention. Selon Samy, il est primordial de prendre en compte tous les aspects de la réinsertion lorsqu'il s'agit d'accompagner les personnes en situation de handicap c'est à dire sur le plan professionnel, social et culturel.

3. En Espagne

Alberto FERNÁNDEZ membre du collectif Marea Granate (<http://mareagranate.org/fr/>), nous livre un témoignage très révélateur de la situation des jeunes dans son pays, mais nous fait également part de son engagement associatif.

Originaire de Madrid, cet étudiant en master à Paris nous apprend que 80 % des jeunes espagnols de moins de 30 ans vivent encore au domicile de leurs parents. En effet, avec 18 % de chômage chez les jeunes, la multiplication des contrats de courte durée et un droit du travail peu contraignant, ces derniers font face à une précarité relative.

Alberto déplore la faible implication de son gouvernement en faveur des politiques liées à la jeunesse et il nous rappelle que « les dépenses du gouvernement espagnol en faveur des personnes âgées sont 34 fois supérieures à celles en faveur des jeunes ». Ajoutées à cela la

corruption, les mauvaises politiques économique et l'influence de la Banque Centrale Européenne, le pays connaît une fuite d'une partie de ses habitants, notamment des jeunes. Il rappelle que c'est problème partagé par le reste des pays du bassin méditerranéen.

4. Échanges avec la salle

Ces différents témoignages ont été suivis d'un moment d'échanges avec la salle. Ceux-ci ont porté sur deux volets à savoir l'importance de l'éducation et la nécessité d'avoir un espace public suffisant afin que la jeunesse puisse s'exprimer.

Un accent tout particulier a été donné sur la culture de l'éducation et la communication intergénérationnelle. Il est, selon les participants, nécessaire de sortir de la logique et du cloisonnement jeunes/vieux. Les jeunes sont tout à fait légitimes lorsqu'il s'agit de s'occuper de problèmes sociétaux en général et non pas ceux qui les touchent uniquement.

La relation des jeunes à l'espace public est également une problématique à envisager, dans la mesure où l'espace public n'est plus suffisant pour porter des revendications, qu'elles soient d'ordre politique ou sociale. En Algérie par exemple, les « révolutions arabes » qui ont débuté en 2011 et par extension les manifestations qui ont eu lieu dans la rue ne sont pas considérées comme une référence en terme de revendications des droits économiques, sociaux et politiques. L'Algérie a connu, dès la fin des années 80, une révolution qui s'est soldée par la décennie noire au début des années 90.

D'autre part, une question générale reste néanmoins à clarifier : quelle est la dialectique entre les pouvoirs publics et la société civile ?

III. RESTITUTION DE LA RENCONTRE DE CASABLANCA

Eva TAPIERO, journaliste pour ONORIENT (partenaire de la rencontre) a présenté le déroulé d'une manière générale.

1. Le déroulé

La rencontre a alterné des **ateliers thématiques** (Emploi-Formation-travail décent/Mobilité-Libre circulation/Art-Culture/Citoyenneté-Média), un temps consacré à la justice sociale et climatique, des **visites de terrain**, et s'est clos par un **débat public**.

Chaque thématique des ateliers a été divisée en deux sous-thématiques de travaux, réparties sur deux demi-journées.

Demi-journée 1	Demi-journée 2
Atelier 1. Conjuguer accès à l'emploi et utilité sociale	Atelier 1. La formation pour l'insertion
Atelier 2. Pourquoi circuler ? Se défaire des	Atelier 2. S'ouvrir en circulant : quels

mythes sur la circulation en Méditerranée	dispositifs en faveur de la mobilité en Méditerranée ?
Atelier 3. Engagements citoyens de la jeunesse en Méditerranée comment participer à la vie de la « cité » ?	Atelier 3. Participation à la vie médiatique ou réinvention des médias ?
Atelier 4. Accès à la culture. Quels sont les obstacles principaux ?	Atelier 4. Faire la culture : quelle place et quelle reconnaissance pour les artistes ?

La restitution du contenu des ateliers a été opérée par **Nadjib BENBOUSSETTA** (coordinateur du bureau de BATIK international en Algérie).

L'intervention des participants et l'animation des ateliers se sont opérées suivant la **méthode « boule de neige »**.

Voici un tableau récapitulatif incluant certains freins et recommandations qui ont pu émerger des ateliers.

Thématiques	Constats	Recommandations
Accès à l'emploi et à la formation pour les jeunes	- Inadéquation des formations au marché du travail - Absence d'investissement dans le secteur de l'éducation surtout en milieu rural	- Une réforme de l'éducation qui intégrerait la reconnaissance des « Soft skills » - Sensibiliser les familles et les enseignants à la diversité culturelle afin d'améliorer le processus d'orientation en début de cursus scolaire - Assurer une décentralisation des structures de formation afin de garantir un meilleur équilibre territorial - Favoriser les échanges de procédés entre certains pays étant plus avancé que d'autre sur l'aspect technique de l'accès à la formation et à l'emploi
Participation citoyenne à la vie de la cité	- Non respect des traités internationaux qui concernent les droits et les devoirs liés à la citoyenneté - Marginalisation des jeunes et leurs problématiques dans l'espace public - Consommation passive des jeunes au média,	- Mettre en place des politiques publiques garantissant la protection des libertés publiques individuelles et collectives - La mise en place d'espaces alternatifs de médias qui pourraient servir de lieu de transmissions d'information et de médiation entre les jeunes et les médias publics - L'éducation à la citoyenneté et aux médias

	- Absence de renouvellement des classes médiatiques	- Favoriser la participation des jeunes citoyens comme à travers par exemple, de l'instauration d'un Conseil pour la jeunesse
Art et Culture	- Manque d'accès aux lieux de production et de consommation de la culture - Cloisonnement entre les arts légitimes et les cultures urbaines et populaires	- Ré-inventer une pédagogie de la culture - Favoriser l'accès à un statut qui reconnaît l'activité culturelle et ses spécificités - Encourager les dispositifs mobiles et la production de la culture dans les langues vernaculaires pour sortir les productions culturelles des ghettos
Libre circulation des jeunes dans l'espace méditerranéen	- L'accès à la mobilité est encore sujet à des critères de revenus, d'âge et de genre (comme par exemple les autorisations parentales)	- Intégrer dans les politiques publiques euro-méditerranéennes le principe de mobilité - Développer les dispositifs de volontariat et leur communication - Assouplissement des deux demandes de visa - Développement de la mobilité Sud-Sud

Tous les participants sont allés à la **rencontre d'acteurs de terrain**, qui œuvrent au quotidien pour la promotion de la formation, de l'insertion professionnelle, de l'art de la culture, et des droits de l'homme. Le choix des associations à visiter a été dicté d'une part, par la présence de participants marocains qui représentaient ces associations localisées à Casablanca et d'autre part, par la pertinence de leurs activités et les thématiques des ateliers.

Un temps de présentation et d'échange a eu lieu sur le **rôle des jeunes dans la lutte pour la justice climatique et sociale**. Cette présentation a permis de donner la parole à des participants dont les thématiques de travail portent sur ce sujet, ainsi que la présentation d'une initiative portée par le Comité pour le Développement et le Patrimoine (CDP-Palestine), qui est membre du REF.

La **soirée culturelle à l'Uzine**, qui est un espace de création et d'échange entre les artistes et le public, a donné l'occasion aux participants de (re)découvrir un lieu alternatif et branché de la jeunesse casablancaise. Situé dans le quartier populaire d'Ain Sbaa, cet endroit reflète de manière significative l'articulation entre la culture populaire et l'art urbain. Les participants ont pu profiter d'une exposition photo et de projections de courts-métrages.

Le débat public a marqué le point d'honneur de la rencontre dans la mesure où il a permis de

faire porter les voix des participants, qui ont dressé **leur propre état des lieux de la situation des jeunes en Méditerranée**. Le public cible de ce débat public était le grand public, les participants, et la presse marocaine.

2. Les forces de la rencontre

Le bilan effectué en fin de rencontre avec les participants (l'évaluation) indique que le contenu des ateliers et tous les autres temps de rencontres ont été très appréciés. La rencontre a permis aux participants de s'exprimer, de se nourrir de nouvelles expériences et de changer le regard qu'ils avaient d'autres pays des deux rives de la Méditerranée. En outre, la méthode participative choisie pour animer cette rencontre a permis de rendre les participants pleinement acteurs de la rencontre, de nourrir les échanges et de favoriser les partenariats. Il est remarquable de noter que les temps plus informels (pauses-café, déjeuners, dîners...) constituent des temps qui permettent de pousser davantage ce qui a pu être discuté ou mis en place durant les temps de travail. Ces temps informels ont permis de favoriser le networking et l'aspect intergénérationnel que voulait prendre la rencontre.

3. Les faiblesses de la rencontre

En termes de **logistique**, l'organisation d'une rencontre d'une telle ampleur et qui plus est à l'étranger, peut être compliquée, surtout en matière de délivrance de visas. Selon la nationalité/région de provenance, certains visas/autorisations de quitter le territoire n'ont pas pu être émis. En effet, les candidats syriens et libyens qui avaient été choisis pour participer à la rencontre n'ont pas pu déposer de demande de visa auprès des consulats marocains, étant donné que pour des raisons de sécurité, le Ministère des affaires étrangères interdit actuellement le dépôt de visas pour les citoyens syriens et libyens. Les participantes palestiniennes venant de Gaza, n'ont quant à elles, pas pu quitter la Palestine pour se rendre en Jordanie (faute d'autorisations pour quitter Gaza et/ou pour rentrer en Jordanie), Amman étant la ville à partir de laquelle elles devaient voyager.

L'un des problèmes également rencontré portait sur l'appel à candidatures pour la participation à la rencontre. Après le lancement, un nombre inattendu de candidatures (en l'occurrence près d'un millier) a été reçu en l'espace de deux semaines. De très nombreux profils intéressants se sont dégagés, ce qui a représenté une difficulté en termes de sélection des 72 participants.

IV. Les perspectives

Les témoignages et contributions des différents participants impliqués dans le projet permettront d'aboutir à la mise en place de **3 documents de synthèses et d'analyse** autour de la situation des jeunes méditerranéens, des pistes de travail pouvant être développées sur le terrain et des propositions orientations politiques qui prennent en compte ces problématiques :

- Document 1 : *Etat des lieux de la situation des jeunes en Méditerranée*
- Document 2 : *Point sur les pratiques innovantes en direction des jeunes méditerranéens*
- Document 3 : *Construire les politiques « jeunesse » nationales et régionales à la hauteur des enjeux actuels : quelles recommandations ?*